



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 16 NOVEMBRE 2021

L'an deux mil vingt et un, le seize novembre à 18h le Conseil municipal de Naintré, dûment convoqué par le Maire, s'est réuni, salle Eugène Guillon, en *session ordinaire*, sous la présidence de Monsieur Christian MICHAUD, Maire.

Réf : TS/MBM

Effectif légal du conseil municipal : 29
Nombre de conseillers en exercice : 29

Présents : 21
Pouvoirs : 4
Absents : 4

Date de la convocation : 9 novembre
2021

PRÉSENTS: MICHAUD Christian, CHALLOT Dominique, BARBOTTIN Lydie, MINEREAU Jean-Romuald, MUSCAT Yvette, BIOTTEAU Dany, DUFFAULT Tetyana, CHAPUT Clément, GOLA Odile, GOHIER Monique, BARREAULT Mireille, CROC Bertrand, VERDUZIER Kévin, BEUGIN Valérie, LECOQ Monique, PIAULET Christine, MASSONNEAU Bruno, SULLI Bruno, DEBIAIS Viviane, ROYER Freddy, POISSON Jean-François.

REPRÉSENTÉS PAR POUVOIR :

CHAPUT Sabrina représentée par C CHAPUT
DUFFAULT Laurent représenté par T DUFFAULT
DELPHIN Caroline représentée par C MICHAUD
GABIGNON Christophe représenté par B CROC

ABSENT : DESIRE Thierry, DESIRE Valérie, BEUNEL Philippe, ROBIN Nadia.

Secrétaire de séance : Yvette MUSCAT

DELIBÉRATION N°163

Rapporteur : Jean-Romuald MINEREAU

OBJET : AFFILIATION A LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT

Par délibération du 13 octobre 2020, le conseil municipal avait approuvé **l'affiliation à la ligue de l'enseignement pour un montant de 117 €.**

Le Point Jeunes souhaite renouveler cette affiliation afin de pouvoir continuer à participer aux réunions du réseau animation enfance-jeunesse. Ce réseau permet d'avoir accès à :

- des offres de formations
- l'élaboration et la mutualisation de projets communs (séjour, projet citoyen, activité pendant les vacances...)
- des échanges autour de la pratique des animateurs et du public adolescent
- des réflexions et groupes de travail sur différents sujets : l'accueil informel, les chantiers loisirs...

De plus, cette affiliation permettra **au service scolaire de bénéficier des services liés au recrutement des jeunes en service civique.**

Le recrutement d'un service civique permettra, pour l'année scolaire 2021/2022, de mettre en place l'atelier "Coup de Pouce" à l'école Joliot Curie et d'avoir un renfort au sein des diverses écoles de la commune.

Il est donc proposé au conseil municipal **de renouveler l'adhésion à la ligue de l'enseignement pour un montant de 117 €** pour la saison 2021/2022.

Considérant l'intérêt du Point Jeunes et du service scolaire à s'affilier à la ligue de l'enseignement ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal,

- approuve l'affiliation de la commune à la ligue de l'enseignement pour un montant de 117 € pour la saison 2021/2022 ;
- charge M le Maire des démarches nécessaire à cet effet.

VOTE

UNANIMITÉ

Publication en mairie le :
Christian MICHAUD, Maire de Naintré, peut certifier,
sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet
acte,
le

